

Terrains à bâtir



LOTISSEMENT LA VALLÉE DE L'ARZ

La commune de Plaudren propose 9 parcelles viabilisées (376 à 554 m²) dans le cadre de la 2^e tranche du lotissement La Vallée de l'Arz.

Calendrier : Dépôt des candidatures du **18 février au 18 mai 2026 à 12h** – 1 lot maximum par candidat.

Situé au cœur du bourg, le lotissement offre un cadre calme et verdoyant, proche des écoles, du pôle périscolaire et des services.

Saisissez l'opportunité de construire votre maison à Plaudren !

Comment candidater ?

Toutes les informations et le formulaire de candidature sont disponibles sur notre site internet, rubrique :

www.plaudren.fr > Vivre à Plaudren > Environnement et urbanisme > Urbanisme > Lotissement communal La Vallée de l'Arz – Tranche 2:

Les services de la mairie restent disponibles pour vous aider.



Numérotation

RAPPEL

La commune de Plaudren rappelle à l'ensemble des habitants l'importance d'afficher de manière visible et lisible le numéro de leur habitation.

Merci d'installer la numérotation qui vous a été distribuée, sur votre façade ou votre boîte aux lettres, de façon clairement repérable depuis la voie publique.

Cette signalisation est essentielle pour faciliter l'intervention des secours, des services de livraison et de l'ensemble des intervenants.

Nous vous remercions de votre coopération, permettant à la sécurité et du bon fonctionnement des services sur la commune.

Des questions ?

Retrouvez des fiches pratiques sur le site de la commune : www.plaudren.fr > Rubrique « Urbanisme »

Les services de la mairie restent disponibles pour vous aider.



Recensement 2026

Le recensement de la population s'est achevé sur notre commune.

La commune tient à remercier chaleureusement l'ensemble des Plaudrinois pour leur accueil, leur disponibilité et leur participation, indispensables à la réussite de cette démarche citoyenne. Nos sincères remerciements s'adressent également aux agents recenseurs pour leur engagement, leur sérieux et la qualité de leur travail sur le terrain.

Cette opération permet de mieux connaître l'évolution de notre population et d'adapter, au plus près des besoins, les services publics et les projets communaux.

Merci à toutes et à tous pour votre contribution à la vie de notre commune.



Bulletin Communal



En raison des règles liées à la période préélectorale, la distribution du bulletin communal 2025 sera décalée et prévue fin mars 2026.

Nous remercions les habitants de leur compréhension et rappelons que cette mesure vise à garantir la neutralité de la communication municipale pendant la période électorale.

Le bulletin continuera à vous informer sur la vie de la commune, ses services et ses projets.

Focus Élections Municipales 2026

TOUT SAVOIR SUR LE DÉROULEMENT



Les élections municipales auront lieu **les dimanches 15 et 22 mars 2026**. Elles permettent à tous les habitants inscrits sur les listes électorales de choisir leurs conseillers municipaux et, par la suite, le maire pour les six prochaines années.

Pour pouvoir voter, les Plaudrinois devaient s'inscrire sur les listes électorales :

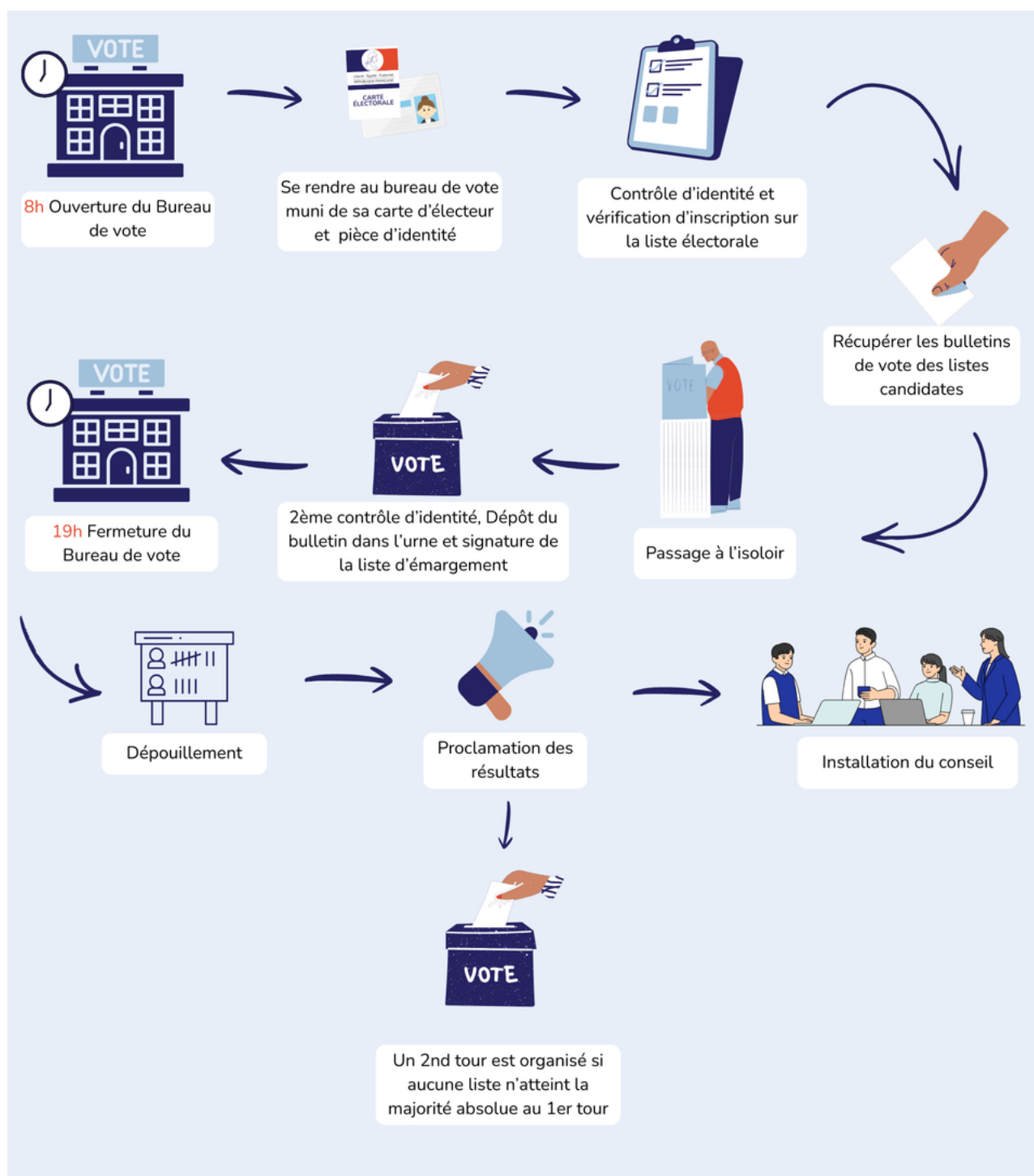
- jusqu'au **mercredi 4 février 2026** pour les inscriptions en ligne,
- jusqu'au **vendredi 6 février 2026** pour les inscriptions en mairie ou par courrier.

Si vous ne pouvez pas vous rendre aux urnes le jour du scrutin, il est possible de donner procuration à un autre électeur pour qu'il vote à votre place.

La procuration peut être établie **jusqu'au jour précédant le scrutin**, mais il est fortement recommandé de la faire le plus tôt possible afin qu'elle soit correctement prise en compte.

La procuration peut être demandée auprès du commissariat, de la gendarmerie, du tribunal judiciaire ou par le téléservice officiel (Maprocuration), et elle permet à chacun d'exprimer sa voix même en cas d'absence.

Pour toute question sur le déroulement du scrutin ou les démarches à suivre, n'hésitez pas à contacter la mairie.



Agenda, associations et événements

Conseil

MUNICIPAL



L'équipe municipale plaudrinoise se réunit tous les mois pour débattre et voter au sein du Conseil Municipal. Voici les dernières délibérations approuvées :

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL :

Mardi 10 Mars 2026 à 20h00



Cours & Clic en Lanvaux : accompagnement scolaire et aide numérique

Habitante de Plaudren, Gaëlle Frysou a créé Cours & Clic en Lanvaux, une activité dédiée à l'accompagnement scolaire et à l'aide numérique à domicile.

Ancienne professeure des écoles pendant plus de 25 ans et certifiée dans l'accompagnement aux démarches numériques, elle propose un soutien personnalisé du CP à la Seconde, adapté au rythme et aux besoins de chaque élève. Elle accompagne également les particuliers dans l'usage du numérique : prise en main d'ordinateur ou de smartphone, démarches administratives en ligne, création d'adresse mail, outils du quotidien.

Les interventions ont lieu à domicile, sur Plaudren et les communes environnantes. Les prestations, relevant des services à la personne, ouvrent droit à un crédit d'impôt de 50 %, avec possibilité d'avance immédiate.

06 33 20 17 66

coursetclic@gmail.com

www.coursetclic.fr



Portes Ouvertes de l'École Publique "Le Sac de Billes"

L'école publique Le Sac de Billes organise ses Portes Ouvertes **vendredi 13 mars de 16h45 à 19h**.

Venez nombreux !



Crèche de l'Église



La crèche exposée à l'Église à l'occasion des festivités de fin d'année.

JANVIER

L	M	M	J	V	S	D
1			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

FÉVRIER

L	M	M	J	V	S	D
1	9					
2	3	4	5	6	7	8
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28		

MARS

L	M	M	J	V	S	D
1	14					
2	3	4	5	6	7	8
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

AVRIL

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5		
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

MAI

L	M	M	J	V	S	D
18			1	2	3	
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

JUIN

L	M	M	J	V	S	D
23	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

JUILLET

L	M	M	J	V	S	D
27			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

AOÛT

L	M	M	J	V	S	D
31						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

SEPTEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
36	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

OCTOBRE

L	M	M	J	V	S	D
40			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

NOVEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
44						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

DÉCEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
49	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			



LES BONNS GESTES POUR LA COLLECTE



DANS LE BAC VERT
Les ordures ménagères en sacs fermés



DANS LE BAC JAUNE
tous les emballages et papiers en vrac,
sans sac



DÉPOSEZ VOS BACS LA VEILLE
À PARTIR DE 19H SUR LES POINTS VERTS,
poignées côté route



RENTREZ DÈS QUE POSSIBLE VOS BACS
après la collecte



ORDURES MÉNAGÈRES

Bourg : votre bac est collecté chaque semaine le **Mardi**

Autres secteurs : Du 02/07 au 27/08 inclus

En hiver Semaines impaires **En été** Toutes les semaines



EMBALLAGES ET PAPIERS

Votre bac est collecté tous les 15 jours le **Lundi** semaine paire



ATTENTION SEMAINE À JOUR FÉRIÉ
LE JOUR DE COLLECTE EST DÉCALÉ AU LENDEMAIN



BIODÉCHETS

Compostage **individuel ou collectif**



UN DOUTE, UNE QUESTION ?

02 97 68 33 81 - dechets@gmvagglo.bzh - golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh